

3500 BOUL. DE LA COTE-VERTU  
SUITE 165  
SAINT-LAURENT QC H4R 1P8



D30 Ref No:2301202200001149  
000385 D011 012017MAC F 1/1 KA003 M011FDCA4\_DJ185



PEDERSEN DAVID  
20 RUE DU MEDOC  
KIRKLAND QC H9H 5B3

000385

V700000000385002010000000000000

## Activation de votre Carte d'accès Affaires

### S'il s'agit de votre première Carte d'accès Affaires Desjardins.

Lors de votre première transaction, tapez le numéro d'identification personnel (NIP) que vous avez choisi à votre caisse. Si vous ne l'avez pas encore fait, vous recevrez sous peu un NIP temporaire par la poste.

### Si cette carte remplace une ancienne carte.

Lors de votre première transaction, utilisez votre NIP habituel. N'oubliez pas de **détruire votre ancienne Carte d'accès Affaires Desjardins**, portant le même numéro.

## Voici votre nouvelle Carte d'accès Affaires dotée du paiement sans contact par Débit *Interac*<sup>MD</sup>

La Carte d'accès Affaires Desjardins vous permet de régler vos achats par paiement direct et d'effectuer vos opérations au guichet automatique. À partir de maintenant, vous pouvez régler rapidement vos achats de 250 \$ et moins grâce aux **paiements sans contact par Débit *Interac*<sup>MD</sup>**. Cette carte vous permet aussi de vous identifier dans l'ensemble des caisses Desjardins.

Si vous avez choisi la **Carte d'accès Affaires pour dépôts seulement**, rappelez-vous qu'elle ne permet aucune autre transaction. Vous pouvez donc déléguer ces opérations à vos employés ou à vos commissionnaires tout en préservant la confidentialité des données sensibles de votre entreprise.

### Votre NIP, c'est votre signature électronique.

Pour le modifier, rendez-vous à un guichet automatique Desjardins ou à votre caisse.



Apprenez comment utiliser  
le **paiement sans contact**  
par Débit *Interac*<sup>MD</sup> — verso ▶

D PEDERSEN  
000337



RM 00387  
D011012017MACA\_CAR.EXT  
B220331.01

# Tapez. Partez.



Dotée de la technologie de **paiements sans contact par Débit Interac<sup>MD</sup>**, votre carte d'accès vous permet maintenant de régler vos **achats de 250 \$ et moins** sans avoir à insérer votre carte ni composer votre NIP.

Pour effectuer des transactions rapides et sécuritaires :



**1** Repérez le symbole sans contact sur le terminal du commerçant.



**2** Tapez votre carte d'accès sur le lecteur.



**3** Attendez le bip ou la mention « Approuvé » sur l'écran du terminal.

C'est tout ! Une fois ces étapes franchies, votre achat sera réglé, et votre compte sera automatiquement débité.

## Vous êtes protégé !

Cette carte vous offre la protection « **Responsabilité zéro** », qui vous dégage de toute responsabilité financière si des dépenses non autorisées sont portées à votre carte. De plus, différents mécanismes de protection ont été mis en place pour prévenir et limiter la fraude.

# AccèsD Affaires

Gérer vos finances n'aura jamais été aussi simple, rapide et sécuritaire.

- Faites vos opérations financières gratuitement, de partout dans le monde et en tout temps<sup>1</sup>.
- Sur ordinateur ou sur appareil mobile.

Voyez comment vous inscrire ici :  
[desjardins.com/accesdaffaires](https://desjardins.com/accesdaffaires)

## Nouveau logo sur votre Carte d'accès Affaires

Plus de guichets.



Profitez de plus de 2 000 guichets<sup>2</sup> du réseau AccuLink<sup>MD</sup>, maintenant disponibles pour vos retraits sans frais additionnels.

### Pour en savoir plus :

Visitez [desjardins.com/interac-affaires](https://desjardins.com/interac-affaires)  
Appelez au 1 800 222-3732



Accédez aux opérations bancaires de votre entreprise 24 heures sur 24<sup>1</sup>, 7 jours sur 7 grâce à AccèsD Affaires, un outil de gestion financière en ligne destiné aux entreprises et aux travailleurs autonomes.

Une gamme complète de produits et services performants, flexibles et sécuritaires facilitera la gestion des affaires de votre entreprise. Pour plus de détails, visitez [desjardins.com/accesdaffaires](https://desjardins.com/accesdaffaires).

Pour vous inscrire au service AccèsD Affaires, composez le **1 877 ACCESD A (1 877 222-3732)** ou passez à votre caisse ou à votre centre Desjardins Entreprises.

<sup>MD</sup> Le logo *Interac* et paiements sans contact par Débit *Interac* sont des marques déposées d'Interac Corp. Utilisées sous licence.

<sup>MD</sup> ACCULINK est une marque déposée appartenant à l'Association canadienne des coopératives financières (ACCF), utilisée sous licence.

<sup>1</sup> Le service est accessible 24 heures sur 24, 7 jours sur 7 (sauf le dimanche, de 2 h à 6 h, HNE).

<sup>2</sup> Dans tout le Canada, pour les membres Desjardins.

